

Perpignan, le 12 juin 2017

Le Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale,
Directeur des Services départementaux
de l'Education Nationale des Pyrénées Orientales,

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles

Pour attribution

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les Principaux de Collège
Pour information

SERVICE RHE 1^{er} degré

Mél :

ce.dsden66srhe@ac-montpellier.fr

Affaire suivie par :
Stéphanie GAVIGNAUD

Téléphone :
04 68 66 28 31
04 68 66 28 57

Télécopie :
04 68 66 28 22

Mél
claire.camus@ac-montpellier.fr

45 av. Jean Giraudoux
B.P. 1080
66103 PERPIGNAN cedex

<http://ia66.ac-montpellier.fr>

Objet : Phase d'ajustement Mouvement 2017

La phase d'ajustement est la seconde phase du mouvement. Elle concerne les postes entiers et les regroupements de postes vacants après la première phase du mouvement ou phase informatisée.

Les personnels restés sans poste après la première phase participent à cette seconde phase ainsi que les personnels qui sont à temps partiel sur un support incompatible (ex : TMB maladie..) et qui seront en affectation administrative sur un autre support à l'année.

Lors de la phase d'ajustement, tous les postes sont attribués à titre provisoire sauf les postes restés vacants à l'issue du mouvement principal qui peuvent être donnés à titre définitif.

Conformément à la circulaire sur le mouvement départemental des personnels enseignants du 1^{er} degré du 14 mars 2017, je vous prie de trouver ci-dessous les modalités de nomination sur les postes restés vacants à l'issue du mouvement informatisé.

Tous les personnels, quelle que soit leur quotité, seront convoqués, en deux fois à cette phase d'ajustement à concurrence du nombre de postes vacants :

1^{er} vague : le lundi 26 juin 2017 à partir de 9 h à la DSDEN Salle 201
2^{ème} vague : le mardi 27 juin 2017 à partir de 9 h à la DSDEN Salle 201

La liste des postes vacants sera envoyée dans les écoles et sur les boîtes i-prof. Elle sera réactualisée à l'issue de la 1^{ère} vague.

Vous serez convoqué(e), **dans l'ordre du barème**, par courriel envoyé dans les écoles et sur i-prof par vague de 20 toutes les heures. Vous serez affecté(e) sur un poste de votre choix dans l'ordre du barème.

Dans un souci d'efficacité, il vous est conseillé de réfléchir en amont à vos vœux et de préparer la liste ordonnée des postes disponibles (ou du moins de classer un maximum de postes par ordre de préférence en fonction de votre ordre de convocation : Ex : vous êtes le 15^{ème} convoqué, vous classez au moins 16 vœux).

Attention, cette liste ne doit pas être envoyée au service.

Les postes de direction d'école : l'affectation est faite sur un poste d'adjoint.
La direction de l'école sera confiée à un enseignant de l'école désigné par l'IEN de circonscription.

ATTENTION : les personnels qui sont à temps partiels ne peuvent demander que des groupements compatibles avec leur quotité de temps partiels (ex : un personnel qui travaille à 75% ne peut pas demander un regroupement qui se compose de 2 groupements à 0.50 ou de 3 groupements à 0.33).

Les groupements constitués par le service et validés par les IEN ne sont pas susceptibles de modification.

Si vous souhaitez passer votre tour en séance, vous serez affecté(e) d'office par l'administration sur les postes vacants ou libérés après la phase d'ajustement.

En cas **d'impossibilité majeure et dûment justifiée auprès du SRHE**, vous devrez renvoyer par courriel (mouvement2017dsden66@ac-montpellier.fr) votre liste ordonnée des postes disponibles (à l'aide de la liste de postes vacants mise en ligne sur le site de la DSDEN et envoyée également dans les écoles). Vos vœux seront pris en compte par le service en séance. A défaut, il sera procédé à une affectation d'office par l'administration sur les postes vacants ou libérés après la phase d'ajustement.

A noter : Les personnels non convoqués ou restés sans affectation après la phase d'ajustement seront affectés sur les postes restés vacants ou libérés après la phase d'ajustement sur la base des vœux émis lors de la phase informatisée ou au plus près de ces vœux.

Contacts :
Stéphanie Gavignaud au 04 68 66 28 31
Emmanuelle Ract au 04 68 66 28 30
Mail : mouvement2017dsden66@ac-montpellier.fr



Michel ROUQUETTE

